

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



13194599

BRUXELLES
13 DEC. 2013
Greffe

N° d'entreprise : 542.993.924
Dénomination
(en entier) : **De Wolf & Partners Africa**

(en abrégé) :

Forme juridique : Groupement d'intérêt économique

Siège : Place de champ de Mars 2, 1050 Bruxelles
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination du Gérant du Groupement d'Intérêt Economique

L'an deux mille treize, le 30 septembre, s'est tenue l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt Economique en constitution (ci-après le « G.I.E. »), DE WOLF & PARTNERS AFRICA, dont le siège social est sis à 1050 Bruxelles, Place du Champ de Mars 2.

L'assemblée est ouverte à 16 heures par Monsieur Patrick DE WOLF, Président faisant fonction.

Le Président f.f. désigne Monsieur Luc STALARS en qualité de Secrétaire.

Vu le nombre limité de membres, l'assemblée décide de ne pas élire de Scrutateur.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE

La liste de présence, signée par les membres ou leurs mandataires, mentionne les membres présents ou représentés.

COMPOSITION VALIDE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La déclaration du Président f.f. est vérifiée et confirmée par l'assemblée. Il est en outre confirmé qu'un quorum, dans la mesure requise, est atteint et que partant l'assemblée est compétente pour délibérer et décider sur le point à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

Le point unique de l'ordre du jour est la désignation du gérant du G.I.E, M. Patrick DE WOLF étant le candidat présenté par DE WOLF & PARTNERS.

DÉLIBÉRATION ET RÉOLUTION

Après délibération l'assemblée prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

- l'assemblée décide de nommer Monsieur Patrick DE WOLF de nationalité belge résidant à 3080 Tervuren, Rue de la Limite 50, en qualité de Gérant du groupement à compter de la constitution du groupement.

Le mandat mentionné ci-dessus n'est pas rémunéré.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/12/2013 - Annexes du Moniteur belge

Réserve
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/12/2013 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - Suite

*

* *

Pour DE WOLF & PARTNERS

Pour LUBALA & ASSOCIES

Luc STALARS

Patrick DE WOLF
Mandataire

Patrick DE WOLF

Pour HUBERT DUMBI & ASSOCIES

Pour K SOLUTIONS & ASSOCIES

Patrick DE WOLF
Mandataire

Luc STALARS
Mandataire

Me DEOGRATIAS NZEMBA

Luc STALARS
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature